

A Découvrir

- 1 -** Gare de la ligne de chemin de fer à voie étroite (le tacot) Dijon - Beaune par les Hautes Côtes : ouverte en 1921 mais fermée 15 ans plus tard.
- 2 -** Appellation d'Origine Contrôlée (A.O.C.) Grand Cru (blanc) : Corton-Charlemagne, à droite et à gauche de la montée.
- 3 -** Remarquer, en direction du sommet de la butte, la forte pente du vignoble (près de 20 %) et le sol raviné par endroits.
- 4 -** A. O. C. Grand Cru (blanc) : Corton-Charlemagne de part et d'autre de la route.
- 5 -** A. O. C. Grand Cru (rouge) : Corton de part et d'autre du chemin.



Les terroirs de Pernand (PG)

6 - En regardant de l'autre côté du vallon, on aperçoit les ruines d'un important mur de clôture en pierre. C'était le domaine de Bully, écart ou grange médiévale, créé au XII^{ème} siècle par les moines de l'Abbaye de Maizières. Celle-ci, fondée au XII^{ème} siècle, au sud de Saint Loup de la Salle, est aujourd'hui disparue.

7 - A. O. C. Appellation communale : Pernand-Vergelesses.

8 - Vignes hautes d'appellation régionale (Hautes Côtes de Beaune) puis, en descendant, A. O. C. Village (Pernand-Vergelesses).

9 - Oratoire de Frétille dominant le vignoble (Notre Dame de Bonne Espérance du XIX^{ème} siècle).

10 - Source ancestrale murmurant sous la "Mère Fontaine" (la plus vieille maison du village du XVIII^{ème} siècle).

11 - Église romano-byzantine de la fin du XII^{ème} siècle, au clocher de tuiles vernissées.

12 - En descendant sur la gauche, se trouve la maison de "Jacques Copeau" fourmillant de souvenirs théâtraux.

**RESPECTER LES RECOLTES ET LES PLANTATIONS.
NE PAS LAISSER DE DECHETS.**

Conseillers techniques : D. et R. MUTIN, PG - NOVEMBRE 2012
Tous droits réservés. Reproduction Interdite.
Réalisé, édité et diffusé par l'Office de Tourisme*** Beaune & Pays Beaunois

Promenade en Pays Beaunois

Circuit **3**

Tour de la butte de Corton

Agréable circuit au départ de Pernand-Vergelesses, l'un des villages les plus pittoresques de la Côte de Beaune, avec des monuments typiques et produisant des vins blancs fruités et subtils, ainsi que des vins rouges à la robe rubis et aux senteurs exquises de fruits rouges.

D Pernand-Vergelesses, 7 Km de Beaune par la D18

P En bas du village, par la D18, après le rond-point, Place de la gare (de l'ancien tacot)

KM 6 km environ

 2 H environ

 140 m

Niveau : familial

Balissage : poteaux directionnels et marques de peinture sur divers supports (murs, arbres, sols, etc...).

Restrictions : A éviter par fortes chaleurs.

ATTENTION en période de chasse (de septembre à fin février) et de battues administratives.

Carte IGN 1:25 000 : n° 3023 OT
© IGN - PARIS - Autorisation N° 5012-015

Circuit 3

- En sortant du parking 1, prendre la rue à gauche (en direction du village) et à 50 m environ la rue à droite (sens interdit aux voitures). A la hauteur du café, s'engager à gauche sur le chemin empierré (interdit à tout véhicule).

- Au transformateur, suivre à droite le sentier à peine marqué au début, descendant le long d'un mur en pierres.

- Dans le bas, continuer à droite, longer des bassins de décantation situés sur la droite du chemin, puis sur la gauche une prise d'eau. En arrivant sur la route, tourner à gauche.

- A la croix (potEAU P70), quitter le Chemin des Grands Crus et s'engager à gauche sur une petite route goudronnée (en montant : vue superbe sur Pernand-Vergelesses). 2

- A 300 m environ tourner à droite sur le chemin empierré contournant la butte de Corton. On se trouve au milieu des Corton-Charlemagne. A la croix, belle vue sur l'ensemble du vignoble : à gauche, noyé dans les arbres, Aloxe-Corton et, en face, en toile de fond, Beaune. 3



- Aux premiers arbres, suivre la petite route à gauche et continuer toujours tout droit. 4

- A la fin de la montée, 5 avant un vieux tilleul, continuer le chemin de droite. Toujours en suivant ce chemin,



Tour de la butte de Corton

entrer dans le bois de Corton.

- A la sortie de la forêt, en débouchant vers les vignes (Hautes Côtes de Beaune), on arrive sur un chemin empierré que l'on continue sur la gauche. (potEAU P69) A 150 m environ prendre à gauche un chemin s'engageant dans le bois. 6

Continuer toujours tout droit en laissant les chemins de coupe puis déboucher sur une vigne (attention pas la première vigne mais la deuxième plus grande).

- Descendre à droite de celle-ci un chemin assez raviné. En bas traverser deux routes goudronnées (attention) et s'engager tout droit sur le chemin avec un panneau "Interdit 5 t".

- Remonter le vallon et continuer tout droit en laissant le chemin de gauche. 7

- En arrivant au-dessus 8 descendre le chemin goudronné puis



monter à gauche la petite route goudronnée. Après la barrière, rejoindre par les prés l'oratoire de Notre Dame de Bonne Espérance. 9

- Au niveau du monument, à droite en regardant Beaune et Pernand-Vergelesses, prendre le petit sentier s'engageant en bordure du bois.

Continuer toujours ce chemin jusqu'à la limite du bois.

- Tourner ensuite à droite et déboucher sur la route goudronnée que l'on prend à gauche. Descendre cette route qui arrive à Pernand-Vergelesses.

- En entrant dans le village, au niveau de la croix et de la route de Magny Les Villers, sur la gauche, source et statue de la "Mère Fontaine". 10 (plaques P3) Peu après, et toujours en descendant, on peut voir un premier lavoir.

- Continuer toujours tout droit, passer l'Église 11 et poursuivre la même rue qui tourne légèrement sur la droite. 12

- Au niveau du deuxième lavoir, tourner à gauche puis tout de suite à droite.

On retrouve le lieu de départ.

